

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 10 décembre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mercredi 4 décembre 2024, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 27

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Madame Nicole BROCARD, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Madame Rosa SAADI, Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge GODARD, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Marilyne LANTRAIN, Monsieur Augustin KUNGA, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.
Mme Sandrine LALANNE à M. Robin ONGHENA.

Absents excusés :

Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

2024DELIB0129 - DÉLIBÉRATION CRÉANT LES EMPLOIS

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.313-1 et L.332-8,

Vu le budget,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'information du Comité social territorial du 25 novembre 2024,

Vu l'avis de la Commission « Finances et Personnel Communal » en date du 4 décembre 2024,

Considérant qu'il convient de créer les emplois correspondant aux nouveaux entrants conformément à la demande de la trésorerie,

Après en avoir délibéré, et par 30 voix pour

ARTICLE 1^{er} : DECIDE la création des emplois suivants :

Emplois permanents

Filière administrative :

- 1 emploi de juriste : attaché, temps complet, L332-14, niveau 6, grille des attachés
- 1 emploi d'adjoint au responsable urbanisme : rédacteur ou rédacteur principal de 2^e classe, temps complet, L332-14, niveau 4, grille des rédacteur ou rédacteur principal de 2^e classe
- 1 emploi d'instructeur : rédacteur ou rédacteur principal de 2^e classe, temps complet, L332-14, niveau 4, grille des rédacteur ou rédacteur principal de 2^e classe
- 1 emploi de chargé du contrôle de gestion et des subventions, rédacteur, temps complet, L332-14, niveau 4, grille des rédacteurs
- 1 emploi de DRH adjoint, responsable acrière/payé : attaché, temps complet, L332-14, niveau 6, grille des attachés
- 1 emploi de responsable du service Accueil/Etat-civil/Elections/Cimetière : rédacteur, temps complet, L332-14, niveau 4, grille des rédacteur
- 1 emploi de journaliste : attaché ou rédacteur ou rédacteur principal de 2^{ème} classe, temps complet, L332-14 ou L332-8, niveau 4, grille des attachés, rédacteur ou rédacteur principal de 2^e classe
- 1 emploi de social media manager : rédacteur, temps complet, L332-14 ou L332-8, niveau 4, grille de rédacteur ou rédacteur principal de 2^e classe
- 1 emploi de chargé d'accueil centralisé : adjoint administratif, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des adjoints administratifs
- 1 emploi de régisseur centralisé, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des adjoints administratifs

Filière animation

- 1 emploi de directeur de l'espace co : animateur, temps complet, L332-14, niveau 4, grille des animateurs
- 1 emploi de directeur adjoint de centre de loisirs : adjoint d'animation, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des adjoints d'animation

Filière technique :

- 1 emploi de responsable des fluides : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe ou ingénieur, temps complet, L332-14, niveau 4, grille des techniciens, techniciens principaux de 2^{ème} classe ou ingénieurs
- 1 emploi de régisseur technicien : adjoint technique, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des adjoints techniques
- 1 emploi de peintre polyvalent : adjoint technique, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des adjoints techniques
- 1 emploi d'agent polyvalent des équipements sportifs : adjoint technique, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des adjoints techniques

- 1 emploi de manutentionnaire logistique : adjoint technique adjoint technique principal de 2^e classe, agent de maîtrise, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des adjoints techniques, adjoints techniques principaux de 2^e classe, agents de maîtrise

Filière culturelle :

- 2 emplois de professeur en formation musicale : assistant d'enseignement artistique de 2^eme classe ou 1^{ère} classe, temps complet, L332-14, niveau 4, grille des assistants d'enseignement artistique de 2^eme classe ou 1^{ère} classe
- 1 emploi d'agent de bibliothèque : adjoint du patrimoine, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des adjoints du patrimoine

Filière sociale/médico-sociale :

- 2 emplois d'éducatrice de jeunes enfants : éducatrices de jeunes enfants, temps complet, L332-14, niveau 6, grille des éducateurs de jeunes enfants
- 2 emplois d'auxiliaire de puériculture : auxiliaire de puériculture de classe normale ou supérieure, temps complet, L332-14, niveau 4, grille des auxiliaires de puériculture de classe normale ou supérieure
- 1 emploi d'ATSEM : adjoint technique, agent social ou ATSEM, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des adjoints techniques, agents sociaux ou ATSEM

Filière police municipale :

- 4 emplois d'agent de police municipale : gardien brigadier ou brigadier-chef principal, temps complet, L332-14, niveau 3, grille des gardiens brigadiers ou brigadier-chef principaux

Emplois non permanents

- 20 emplois d'animateurs périscolaires : taux horaire, temps non complet,
- 6 emplois de vacataires jeunesse et sports : taux horaire, temps non complet
- 1 emploi de chargé de mission vie économique et associative : attaché, temps complet, L332-13, niveau 6, grille des attachés, 10 mois
- 1 agent de voirie : adjoint technique, temps complet, L332-13, niveau 3, grille des adjoints techniques
- 1 agent polyvalent d'état-civil : adjoint administratif, L332-13, niveau 3, grille des adjoints administratifs, 6 semaines
- 5 emplois d'accroissement temporaire d'activité en fonction des besoins

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires au paiement des rémunérations, indemnités et charges sont inscrits au budget 2024 sous les différents articles des chapitres 011 et 012.

ARTICLE 3 : DIT que ces dispositions prennent effet dès que le présent acte est rendu exécutoire.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 16 décembre 2024

Secrétaire de séance
Jean-Antoine GALLEGO

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,



Maire de Bry-Sur-Marne

